



FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL
POUR INVESTIR DANS NOTRE PLANÈTE

GEF/C.43/02
15 octobre 2012

Réunion du Conseil du FEM
13-15 novembre 2012
Washington

Point 3 de l'ordre du jour

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE

Point 1 de l'ordre du jour

Ouverture de la réunion

(Travaux dirigés par la DG)

1. Naoko Ishii, directrice générale et présidente du Fonds pour l'environnement mondial, ouvrira la réunion.

Point 2 de l'ordre du jour

Élection d'un président de séance

(Travaux dirigés par la DG)

2. Conformément au paragraphe 18 de l'Instrument, le Conseil élit un président parmi ses membres. En vertu de ce même paragraphe, la fonction de président de séance est attribuée alternativement à un représentant des pays bénéficiaires et à un représentant des pays non bénéficiaires. M. Jozef Buys (pays non bénéficiaires) représentant le groupe de pays comprenant l'Autriche, la Belgique, la Hongrie, le Luxembourg, la République slovaque, la République tchèque, la Slovénie et la Turquie, a coprésidé la dernière réunion.
3. Conformément au paragraphe 18 de l'Instrument, le président de séance dirige les délibérations du Conseil pendant l'examen des points suivants de l'ordre du jour : 3 « Adoption de l'ordre du jour », 4 « Le FEM en 2020 », 6 « Allocutions des Secrétaires exécutifs des Conventions », 7 « Relations avec les instances des Conventions et les autres institutions internationales », 8 « Rapport de la présidence du Groupe consultatif pour la science et la technologie », 9 « Rapport d'activité du Directeur du Bureau de l'évaluation du FEM », 10 « Rapport annuel sur les évaluations thématiques (2012) et réponse de la direction », 11 « Rapport annuel sur l'impact des projets (2012) et réponse de la direction », 12 « Rapport de suivi annuel (exercice 12) : Partie I », et 17 « Rapport du Comité de sélection et d'évaluation ».
4. Le président de séance et la DG dirigent conjointement les délibérations du Conseil pendant l'examen des points 18 « Questions diverses » et 19 « Compte rendu conjoint des présidents » de l'ordre du jour.
5. La directrice générale et présidente du Fonds dirige les délibérations du Conseil pendant l'examen des autres points inscrits à l'ordre du jour.

Point 3 de l'ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour

(Travaux dirigés par le président de séance)

6. Tous les membres du Conseil ont reçu un ordre du jour provisoire, pour examen, sous la cote GEF/C.43/01/Rev.01.
7. *Le Conseil est invité à adopter l'ordre du jour de la réunion.*

Point 4 de l'ordre du jour

Le FEM en 2020

(Travaux dirigés par le président de séance)

8. Discours d'orientation du vice-ministre de l'Environnement du Brésil.
9. La directrice générale et présidente s'entretiendra avec le Conseil du travail d'orientation stratégique à effectuer pour aider à tracer la voie vers la réalisation des principaux objectifs à atteindre par le FEM d'ici 2020.

Point 5 de l'ordre du jour

Présentation du processus de reconstitution des ressources de la Caisse

(Travaux dirigés par la DG)

10. Le document GEF/C.43/10, intitulé *Décision sur la sixième reconstitution des ressources de la Caisse du FEM*, présente le processus de reconstitution au Conseil.
11. *Le Conseil est invité à charger l'Administrateur de lancer la négociation de la sixième reconstitution des ressources de la Caisse du FEM, en collaboration avec la directrice générale et présidente de l'institution.*

Point 6 de l'ordre du jour

Allocutions des Secrétaires exécutifs des Conventions

(Travaux dirigés par le président de séance)

12. Les représentants des Secrétariats des différentes Conventions rendront compte des décisions et faits récents en rapport avec le FEM dans le cadre des instruments considérés.

Point 7 de l'ordre du jour

Relations avec les instances des Conventions et les autres institutions internationales

(Travaux dirigés par le président de séance)

13. Le document GEF/C.42/03, intitulé *Relations avec les instances des Conventions et les autres institutions internationales*, rend compte d'éléments nouveaux intéressants

le FEM intervenus dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), de la Convention sur la diversité biologique (CDB), de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULD), de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (Convention de Stockholm), et du Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone (Protocole de Montréal). Il fournit également des informations sur les relations entre le Secrétariat du FEM (Secrétariat) et les instances d'autres conventions et institutions internationales.

14. *Le Conseil est invité à examiner le rapport et à charger le réseau du FEM de continuer à travailler avec les pays bénéficiaires pour qu'ils tiennent compte des directives reçues et des priorités nationales dans leur programmation des ressources et des activités du FEM.*

Cadre de mécanisme financier possible pour la future Convention sur le mercure et projet de programme d'opérations pour le mercure

(Travaux dirigés par le président de séance)

15. Le document GEF/C.43/04, intitulé *Cadre de mécanisme financier possible pour la future convention sur le mercure et projet de programme d'opérations pour le mercure*, répond à la requête formulée lors de la quarante-deuxième réunion du Conseil invitant le Secrétariat à réviser le document GEF/C.42/Inf.10 intitulé *Programme d'opérations pour le mercure et mécanismes financiers possibles* et à en présenter la nouvelle version lors de la quarante-troisième réunion.
16. *Le Conseil est invité à prendre note des progrès réalisés par le Comité intergouvernemental de négociation (CIN) sur le mercure chargé de l'élaboration d'un instrument mondial juridiquement contraignant sur le mercure et se réjouit à la perspective de voir le FEM devenir un mécanisme financier de ce nouvel instrument, si le CIN le lui demande.*

Point 8 de l'ordre du jour

Rapport de la présidence du Groupe consultatif pour la science et la technologie

(Travaux dirigés par le président de séance)

17. Le président du Groupe consultatif pour la science et la technologie sera invité à prendre la parole pour présenter les travaux de son Groupe. Les membres du Conseil auront

ensuite la possibilité de lui poser des questions. La version écrite du rapport du président fait l'objet du document présenté sous la cote GEF/STAP/C.43/Inf.01, intitulé *Report of the Chairperson of the Scientific and Technical Advisory Panel (STAP)*.

18. *Le Conseil est invité à donner son avis sur le rapport de la présidence du Groupe consultatif pour la science et la technologie et à donner au Groupe les directives voulues.*

Point 9 de l'ordre du jour

Rapport d'activité du Directeur du Bureau de l'évaluation du FEM

(Travaux dirigés par le président de séance)

19. Le document GEF/ME/C.43/01, intitulé *GEF Evaluation Office: Progress Report from the Director*, présente au Conseil des informations importantes sur les travaux en cours dans le cadre du Cinquième bilan global du FEM et sur les autres activités du Bureau.
20. *Le Conseil est invité à prendre note des activités en cours au Bureau de l'évaluation et de l'état d'avancement du Cinquième bilan global du FEM.*
21. *Le Conseil est invité à demander au Secrétariat de préparer une réponse de la direction au Cinquième bilan global du FEM, en consultation avec les Agences, dans le cadre de la négociation de la prochaine reconstitution des ressources.*

Point 10 de l'ordre du jour

Rapport annuel sur les évaluations thématiques (2012) et réponse de la direction

(Travaux dirigés par le président de séance)

22. Le document GEF/ME/C.43/02, intitulé *Annual Thematic Evaluations Report 2012*, est une présentation par le Bureau de **l'évaluation des activités dans le cadre du programme de travail** sur les évaluations thématiques pendant l'exercice 12 et récapitule les principales conclusions et recommandations résultant de l'Évaluation des stratégies pour les domaines d'intervention du FEM.
23. Le document GEF/ME/C.43/03, intitulé *Management Response to the Annual Thematic Evaluations Report 2012*, a été préparé par le Secrétariat du FEM en consultation avec les Agences.

24. *Le Conseil est invité à examiner ces deux documents et à prier le Secrétariat de prendre en compte les principales conclusions et recommandations de l'Évaluation des stratégies pour les domaines d'intervention du FEM dans le mode de programmation de FEM-6.*

Point 11 de l'ordre du jour Rapport annuel sur l'impact des projets (2012) et réponse de la direction

(Travaux dirigés par le président de séance)

25. Le document GEF/ME/C.43/04, intitulé *Annual Impact Report 2012*, présente au Conseil un aperçu des travaux en cours sur l'évaluation des impacts des projets pendant l'exercice 12 et récapitule les principales conclusions et recommandations de l'Évaluation de l'impact des projets du FEM en mer de Chine méridionale et dans les zones adjacentes.
26. Le document GEF/ME/C.43/05, intitulé *Management Response to the Annual Impact Report 2012*, a été préparé par le Secrétariat du FEM en consultation avec les Agences.
27. *Le Conseil est invité à examiner ces deux documents et à prier le Secrétariat de prendre en compte les principales conclusions et recommandations de l'Évaluation dans les futurs projets et programmes sur la mer de Chine méridionale et les zones adjacentes, et dans le mode de programmation pour le domaine d'intervention « eaux internationales » pendant FEM-6.*

Point 12 de l'ordre du jour Rapport de suivi annuel (exercice 12) : Partie I

(Travaux dirigés par le président de séance)

28. Le document GEF/C.43/05, intitulé *Rapport de suivi annuel (exercice 12) : Partie I*, présente au Conseil la situation générale du portefeuille de projets en cours financés par la Caisse du FEM pendant l'exercice 12 ainsi qu'une analyse approfondie du chemin parcouru, des résultats et des acquis.
29. *Le Conseil est invité à noter favorablement les résultats du portefeuille du FEM en 2012, jugés globalement satisfaisants dans tous les domaines d'intervention.*
30. *Le Conseil est invité à noter favorablement la présentation d'un état annuel d'avancement des activités habilitantes et des*

programmes-cadres, et les informations fournies sur le processus de constitution de portefeuilles nationaux (PCPN).

31. *Le Conseil est également invité à charger le Secrétariat de faire en sorte que l'établissement des rapports qu'il doit fournir prenne en compte les mesures d'allégement du cycle de projet.*

Point 13 de l'ordre du jour **Allégement du cycle de projet**
(Travaux dirigés par la DG)

32. *Le document GEF/C.43/06, intitulé **Allégement du cycle de projet**, fait suite à la demande formulée à la quarante-deuxième réunion du Conseil et présente une série de mesures d'allégement du cycle de projet du FEM.*
33. *Le Conseil est invité à noter favorablement la collaboration entre le Secrétariat et les Agences, qui ont adopté un ensemble de mesures de simplification des pratiques et procédures du FEM, et à saluer leur mise en œuvre d'ici janvier 2013.*
34. *Le Conseil est également invité à soutenir les mesures de simplification présentées dans le document et à décider d'augmenter le plafond de financement des projets de moyenne envergure pour le faire passer de 1 à 2 millions de dollars, en déléguant l'approbation à la directrice générale.*
35. *Le Conseil est aussi invité à encourager le Secrétariat et les Agences à continuer à travailler ensemble pour définir d'autres mesures de simplification et à lui rendre compte de leurs travaux lors de sa prochaine réunion en juin 2013.*
36. *Enfin, le Conseil est invité à remercier le Groupe de travail pour ses orientations durant ce processus et à noter que sa mission a pris fin.*

Point 14 de l'ordre du jour ***Processus d'accréditation des Agences de projets du FEM : Rapport d'activité***
(Travaux dirigés par la DG)

37. *Le document GEF/C.43/07, intitulé **Processus d'accréditation des Agences de projets du FEM : Rapport d'activité**, résume les résultats des travaux du Panel d'accréditation depuis juin 2012, et présente les enseignements tirés à ce jour du premier cycle d'accréditation et leurs implications.*

38. *Le Conseil est invité à prendre note de l'état d'avancement des examens de la phase II réalisés à ce jour par le Panel d'accréditation et de la nécessité de poursuivre les examens de la candidature de plusieurs entités, notamment en effectuant des visites sur le terrain le cas échéant, afin de vérifier le respect par ces institutions des normes fiduciaires minimales et des normes minimales de sauvegarde environnementale et sociale du FEM.*
39. *Le Conseil est également invité à reconnaître la nécessité d'examiner les résultats et les expériences du premier cycle d'examens, et à décider de reporter l'examen d'un deuxième cycle d'accréditation jusqu'à sa réunion de juin 2013, en attendant la conclusion de tous les examens en cours de la phase II réalisés par le Panel d'accréditation.*

Point 15 de l'ordre du jour

**Scénarios de programmation pour FEM-5 :
Projections financières
(Travaux dirigés par la DG)**

40. Le document GEF/C.43/08 intitulé, *Scénarios de programmation pour FEM-5 : Projections financières*, rend compte du déficit prévu et propose au Conseil les trois scénarios que le Secrétariat a élaborés pour la programmation future. Au niveau le plus global, ces scénarios illustrent les différents choix qu'il faudra peut-être faire au cours des deux prochaines années.
41. *Le Conseil est invité à prendre note des trois scénarios d'ajustement de la programmation future, présentés par le Secrétariat, pour une enveloppe prévisionnelle de FEM-5 se chiffrant 3,66 milliards de dollars, et décide que soient appliqués les principes généraux énoncés dans le scénario n°3.*
42. *Le Conseil est également invité à charger le Secrétariat de lui rendre compte de l'évolution de la programmation à sa prochaine réunion et de lui faire savoir si des ajustements importants doivent être apportés à la mise en application du scénario retenu.*

Point 16 de l'ordre du jour

**Programme de travail
(Travaux dirigés par la DG)**

43. Le document GEF/C.43/09, intitulé *Programme de travail*, présente au Conseil vingt-huit (28) projet indépendants et un programme-cadre se montant à 158,37 millions de dollars

d'aides directes du FEM, auxquels s'ajoutent 15,64 millions de dollars de commissions pour frais aux Agences. En outre, un projet rattaché à un programme-cadre est également soumis à l'approbation du Conseil ; toutefois, son financement proviendrait des ressources affectées à un programme déjà approuvé.

44. *Le Conseil est invité à examiner le document et à approuver un programme de travail composé de vingt-huit (28) projets et d'un programme-cadre, sous réserve des observations formulées en séance et des remarques complémentaires susceptibles d'être présentées au Secrétariat d'ici le 29 novembre 2012. En outre, un projet rattaché à un programme-cadre déjà approuvé est également soumis à l'approbation du Conseil. Le montant total des ressources demandées dans le cadre de ce programme de travail est de 174 millions de dollars, ce qui correspond au financement des projets et aux commissions pour frais des Agences.*

Point 17 de l'ordre du jour

Rapport du Comité de sélection et d'évaluation

(Travaux dirigés par le président de séance – Huis clos)

45. Le président du Comité de sélection et d'évaluation présentera le rapport de son comité au Conseil.

Point 18 de l'ordre du jour

Questions diverses

(Travaux codirigés)

46. Les membres du Conseil et les présidents peuvent soulever toute autre question dans le cadre de ce point de l'ordre du jour.
47. Le président de séance informera le Conseil des dates envisagées pour ses réunions de l'automne 2013 et du printemps 2014.

Point 19 de l'ordre du jour

Compte rendu conjoint des présidents

(Travaux codirigés)

48. Le président de séance et la directrice générale et présidente du FEM présenteront le compte rendu conjoint des conclusions auxquelles ont abouti les travaux. Les décisions approuvées par le Conseil pendant sa réunion seront reprises dans le compte rendu conjoint des présidents.

Horaire provisoire

Mardi 13 novembre 2012

Matin

09 h 00 – 10 h 00	Point 1 de l'ordre du jour	Ouverture de la réunion (Travaux dirigés par la DG)
	Point 2 de l'ordre du jour	Élection d'un président de séance (Travaux dirigés par la DG)
	Point 3 de l'ordre du jour	Adoption de l'ordre du jour (Travaux dirigés par le président de séance)
10 h 00 – 11 h 30	Point 4 de l'ordre du jour	Le FEM en 2020 (Travaux dirigés par le président de séance)
		Discours d'orientation du Vice-ministre de l'environnement du Brésil
11 h 30 – 12 h 30	Point 5 de l'ordre du jour.	Présentation du processus de reconstitution des ressources de la Caisse (Travaux dirigés par la DG)
12 h 30 – 13 h 00	Point 6 de l'ordre du jour	Allocutions des Secrétaires exécutifs des Conventions (Travaux dirigés par le président de séance)
<i>Après-midi</i>		
15 h 00 – 16 h 00	Point 7 de l'ordre du jour	Relations avec les instances des Conventions et les autres institutions internationales (Travaux dirigés par le président de séance)
		Cadre de mécanisme financier possible pour la future Convention sur le mercure et projet de programme d'opérations pour le mercure (Travaux dirigés par le président de séance)
16 h 00 – 16 h 30	Point 8 de l'ordre du jour	Rapport de la présidence du Groupe consultatif pour la science et la technologie (Travaux dirigés par le président de séance)

- | | | |
|-------------------|------------------------------------|---|
| 16 h 30 – 17 h 15 | Point 9 de l'ordre du jour | Rapport d'activité du Directeur du Bureau de l'évaluation du FEM
(Travaux dirigés par le président de séance) |
| 17 h 15 – 18 h 00 | Point 10 de l'ordre du jour | Rapport annuel sur les évaluations thématiques (2012) et réponse de la direction
(Travaux dirigés par le président de séance) |

Mercredi 14 novembre 2012

Matin

- | | | |
|-------------------|------------------------------------|--|
| 9 h 00 – 9 h 45 | Point 11 de l'ordre du jour | Rapport annuel sur l'impact des projets (2012) et réponse de la direction
(Travaux dirigés par le président de séance) |
| 9 h 45 – 10 h 30 | Point 12 de l'ordre du jour | Rapport de suivi annuel (exercice 12) : Partie I
(Travaux dirigés par le président de séance) |
| 10 h 30 – 11 h 30 | Point 13 de l'ordre du jour | Allègement du cycle de projet
(Travaux dirigés par la DG) |
| 11 h 30 – 13 h 00 | Point 14 de l'ordre du jour | Processus d'accréditation des Agences de projets du FEM : Rapport d'activité
(Travaux dirigés par la DG) |

Après-midi

- | | | |
|-------------------|------------------------------------|---|
| 13 h 00 – 16 h 00 | Point 15 de l'ordre du jour | Scénarios de programmation pour FEM-5 : Projections financières
(Travaux dirigés par la DG) |
| 16 h 00 – 17 h 00 | Point 16 de l'ordre du jour | Programme de travail
(Travaux dirigés par la DG) |
| 17 h 00 – 18 h 00 | Point 17 de l'ordre du jour | Rapport du Comité de sélection et d'évaluation
(Travaux dirigés par le président de séance – <i>Huis clos</i>) |

Jeudi 15 novembre 2012

Matin

9 h 00 – 10 h 00 **Point 18 de l'ordre du jour Questions diverses**
(Travaux codirigés)

10 h 00 – 13 h 00 ***Réunion du Conseil du Fonds PMA/Fonds spécial***

Après-midi

15 h 00 – 16 h 00 **Point 19 de l'ordre du jour Compte rendu conjoint des présidents**
(Travaux codirigés)